



MAIRIE de FLACHERES  
1 Rue du Village  
38690 FLACHERES

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'Isère  
Arrondissement de LA TOUR DU PIN

**PROCES VERBAL**  
**Conseil Municipal du 11/01/2024 – 20 heures**

Date de la convocation : 06 janvier 2024

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 9

Procurations : 0

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Publication de la liste des délibérations : 19 janvier 2024

**Présents** : Cyrille MADINIER, Thierry DUBUS, Florence MADINIER, Odile DE BENEDITTIS, Gilles TOUNY, Noël RAVOUX, Frédéric HAEFTLEN, Yann ROUX, Amandine ROUX.

**Absents - excusés** : Thomas NADALES, Hervé BUTTIN, Pierre DUMOLLARD, David GARNIER, Pascal BIESSY, Réginald CARON.

**Secrétaire de séance** : Amandine ROUX.

**Ordre du jour** :

- Secrétaire de séance : Amandine ROUX
- Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal : aucune opposition.
- Déclaration d'intention d'aliéner d'un terrain : bien situé au 3 Chemin du Violet - non préemption à l'unanimité des membres présents.
- Demande de participation financière aux charges des locaux d'une structure d'enseignement de St Jean de Bournay. Deux enfants de la commune sont scolarisés dans cet établissement. Accord à l'unanimité du conseil municipal.
- Compte rendu des commission communales :

**Florence :**

- Demande de deux agents communaux de pouvoir bénéficier de la prime de pouvoir d'achat. La prime de pouvoir d'achat est obligatoire dans la fonction d'Etat mais facultative dans la fonction publique territoriale. Le montant des primes est proportionnel au revenu brut de l'agent et durée de travail. Ces primes sont soumises à cotisation et imposables.
- CCAS : continuité des après-midi intergénérationnels. Le CCAS organise une potée le 28 janvier avec un menu spécifique pour les enfants.

**Thierry :**

- Une demande de permis de construire serait conditionnée à l'installation d'une borne incendie. Cet élément est à vérifier.
- La route du pilon se révèle dégradée localement. Des nids de poule sont apparus. Il n'est toutefois pour l'instant pas possible d'intervenir, en période hivernale.
- la route départementale est déneigée par les service du Département. En complément, un prestataire mandaté par la commune intervient sur les routes secondaires et si besoin sur la route départementale.

**Points divers :**

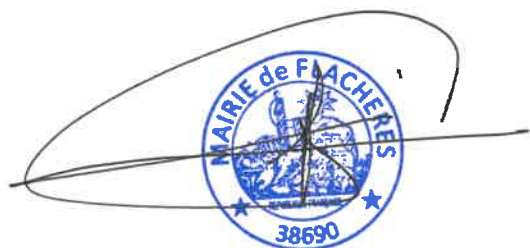
- La commune a reçu un courrier de la MMA suite à la survenue d'un incident sur la commune, à savoir la chute d'un particulier. Ce courrier sera transmit par la commune à son assureur.

- Demande d'installation d'un abribus sur la route du Florencin. Différents échanges ont eu lieu entre les représentants de la Mairie et des parents de cette même rue. La Région a contacté Monsieur le Maire et doit transmettre à la commune des éléments de réponse. Aucune demande préalable d'urbanisme n'est nécessaire pour la mise en place d'un abribus. Un marquage spécifique sera appliqué prochainement au droit de l'arrêt de bus.
- Pour rappel les voeux du Maire auront lieu le Dimanche 14 janvier à 11h00.
- Question de Noël Ravoux : les toilettes du City Stade sont fermées en hiver. Les canalisations doivent en effet être fermées pour éviter tout risque de gel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire  
Cyrille MADINIER

La secrétaire de séance  
Amandine ROUX



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, representing the signature of Amandine Roux.